



ARRETE MODIFICATIF n°2 FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS AUX ELECTIONS DES COMMISSIONS DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE DES ANTILLES

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1, L781-1 et L781-6 ;
- Vu** les articles D719-1 à D719-40 du code de l'éducation fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;
- Vu** l'arrêté modificatif n°2021-1305 du 12 novembre 2021 portant renouvellement des commissions de la formation et de la vie universitaire de l'université des Antilles ;
- Vu** les statuts de l'Université des Antilles approuvés par le Conseil d'administration du 23 février 2021 ;
- Vu** la délibération de la réunion des élus du Conseil d'Administration de l'Université des Antilles du 25 janvier 2017 portant élection du Professeur Eustase JANKY en qualité de Président de l'Université des Antilles ;

Le Président de l'Université arrête :

Article 1 :

Sont candidates, au titre du **collège A**, pour le renouvellement des commissions de la formation et de la vie universitaire de l'université des Antilles, les listes suivantes :

1. Pour le secteur électoral de la **Guadeloupe** :

Nombre de sièges : 03

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
3	AURORE Guylène SOUBDHAN Ted	Pour une université ouverte à la modernité et solidaire	
	JEAN-ALEXIS Célia ROGER Pierre-Marie HELENE-PELAGE Jeannie	Ensemble pour nos étudiants	
	FLORY Anny GROS Olivier ROMANA Laurence	Œuvrer pour une université démocratique, confiante, innovante et solidaire	

2. Pour le secteur électoral de la Martinique :

Nombre de sièges : 03

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
3	CHALI Jean-Georges DONATIEN Patricia ELIE-DIT-COSAQUE Christophe	Pour Une Université Moderne	
	INAMO Jocelyn PUGET Stéphanie RESIERE Dabor	Université Hôpital Antilles Martinique	
	BANCE Philippe DAVID Carine	Transparence et équité pour une université des Antilles ambitieuse	

Article 2 :

Sont candidates, au titre du collège B, pour le renouvellement des commissions de la formation et de la vie universitaire de l'université des Antilles, les listes suivantes :

1. Pour le secteur électoral de la Guadeloupe :

Nombre de sièges : 03

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
5	BRUREAU Laurent CASSIN Laura ARAGON FALOMIR Jaime	Courage et Bienveillance	
	BOUDHAU Marlène CHAHIM Fadel FLESSEL Fabienne	SPEG	SPEG
	FACORAT-GASPARD Brigitte MOLINIE Jack	Ensemble pour une université dynamique et attractive !	
	BERCION Sylvie NUIRO Sylvere Paul	Pour une université des Antilles unie, plurielle et démocratique	SNESUP - FSU
	LOUIS-ROSE Carole CLERGUE Manuel DULORMNE Maguy	Équité et transparence	

2. Pour le secteur électoral de la **Martinique** :

Nombre de sièges : 03

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
6	RAMASSAMY Cédric ANTOINE Manuella PIERRE LOUIS Olivier	Bay douvan	
	JNO-BAPTISTE Bruce MOÏSE Myriam	Dynamiques nouvelles pour une réussite collective !	
	JOACHIM Jean-Louis CARRA Peguy STEFANI Bruno	Echangeons, agissons construisons ensemble !	
	MANYRI Laurent GAILLARD Chantale	Cohésion et responsabilité pour une Université attractive	
	CALIARI Peddy BOCQUET Martine	Rigueur et détermination	
	ROGERS Dominique JOSEPH Gilles CONTARET JOACHIM Clarisse	Transparence et équité pour une université des Antilles ambitieuse	

Article 3 :

Sont candidates, au titre du **collège BIATSS**, pour le renouvellement des commissions de la formation et de la vie universitaire de l'université des Antilles, les listes suivantes :

1. Pour le secteur électoral de la **Guadeloupe** :

Nombre de sièges : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
5	GILLOT Michelle VISIVE Jean-Luc	Syndicat des Personnels de l'Education en Guadeloupe (SPEG)	SPEG
	RAMKELAOUAN Myriam DAVID Jean-Charles	Les administratifs attentifs	
	MOULIN Françoise BOTINO Alex	Pour améliorer la formation et la vie universitaire à l'UA	
	BEHARY Francianne ROUYARD Francky	Agissons ensemble pour une université ouverte et ambitieuse	
	AUBATIN Paule GUEMISE Jean-Paul	Ensemble pour vous défendre au quotidien	SNASUB-FSU

2. Pour le secteur électoral de la **Martinique** :

Nombre de sièges : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
2	JEAN-BAPTISTE Pascale REIBEC Michel	BIATSS unis pour une université dynamique	SNPTES
	MAMES Patricia SOTIER Sylvain	Transparence et équité pour une université des Antilles ambitieuse	

Article 4 :

Sont candidates, au titre du **collège Usagers**, pour le renouvellement des commissions de la formation et de la vie universitaire de l'université des Antilles, les listes suivantes :

1. Pour le secteur électoral de la **Guadeloupe** :

Nombre de sièges : 06

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
4	TOI Célia JUSTINE Malik POVIA-DRU Solène MICHELOT Mikaël SKYMANSKI-DHNER Nikita TOI Cédric EDOUARD Brianna DIOMAR Nicolas TINEDOR Maëlys GENEROS Mathias	Scientifiques engagés, Now !	
	PARVIN Nicolas DELANNAY Angélica PEZERON Daryl MARIE-ROSE Eva MURAT Loïc GOLVET Norra	Engageons-nous	

RAFAEL Weni AGRIODOS Euzanne MARIIGNAN Anthony PARISELLE Jade KANCEL Cedric TECHI Ophelie VENON Fabien FELIX-BRUN Eloa STEWARD Allan GERSTER Louane COLONNETTE Allan KICHENIN Elisa	Bouge ton Univ	GwadaSTAPS ANESTAPS FAGE
TROMPETTE Thierry KARIOUA Cassandra RINALDO Ethan PRUDENT Aurélie RIPPON Carl HAUTERVILLE Stacy CELERIER Léo BOURDIN Keyssie GUICHERON Larry GERVAIS-ANTOINE MANDOUKI Shanael VICTOR Loïs HEBINGER Emilie	FOK'SA BOUGE avec les ASSOS	Medik'West Indies BDE Camp Jacob We Art AJC Wi-Bash THEMI'X

2. Pour le secteur électoral de la **Martinique** :

Nombre de sièges : 06

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
2	ARTIGNY Coralie LAGUERRE Claudy COUFFE Alexy-Kanel BAYBAUD Marc-Olivier CLAIREVOYANT Mauranne LARECHE Darnley ABDUL AHAD Lena BICA Steven MODERNE Oryanne LINVAL Jean-Brice SAINT-FELIX Stéphanie ACELOR Gianni	ANSANM-ANSANM pour un meilleur avenir étudiant	
	BAUDIN Salomé MARIN Lucas ZALI Thaïlyna ROBIN Edwin ALLAIN Azéline DESIR Roban	Nous étudiants, l'avenir ensemble	Transparence et équité pour une université des Antilles ambitieuse

Article 5 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage à l'administration générale de l'Université, et publié sur le site de l'Université.

Article 6 :

Le Directeur Général des Services par intérim de l'université des Antilles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pointe-à-Pitre, le 22 novembre 2021

Le Président de l'Université des Antilles,

Professeur Eustase JANRY

